



Le P.A.V.E. mensuel

Protection Animale - Végétarisme - Ecologie

Newsletter Protection-des-animaux.org

Edition Janvier 2007

Numéro 6



© Farm sanctuary

Pétition contre le foie gras Lancement de la campagne

Comme nous vous l'avions indiqué lors du précédent journal d'information, nous avons lancé notre campagne contre le foie gras, accompagnée d'une pétition demandant son interdiction.

Cette campagne s'avère nécessaire à l'approche des fêtes de Noël et au vu des premiers commentaires recueillis puisqu'un nombre important de personnes ne sont pas en mesure de nous indiquer clairement les méthodes de gavages des

Palmidés et n'ont pas d'idées précises sur les souffrances infligées aux animaux, même chez les défenseurs des animaux. Il s'avérait donc urgent d'informer ces personnes avant les fêtes de Noël, période d'importante consommation.

Cette pétition a recueilli 3660 signatures à la date d'aujourd'hui, nous devons faire en sorte de nous unir pour en récolter le maximum, afin de mettre fin à un produit de « luxe ».

En réponse à certaines remarques qui ont été faites sur cette campagne et cette pétition, je serai bref : j'espère sincèrement pour les animaux que ces personnes passent autant de temps et utilisent autant de hargne à défendre les animaux qu'à critiquer les initiatives pour une meilleure prise en compte des droits des animaux qui ne viennent pas d'eux.

Je n'en dirai pas plus, cela n'en vaut pas la peine, je préfère agir plutôt que critiquer.

Grave cas de cruauté animale



→ Page 3

Une dérogation qui change tout dans la proposition de règlement Européenne



→ Page 4

Un espoir pour les singes et la forêt péruvienne



→ Page 8

Les biocarburants : une grave menace marquée de vert



→ Page 10

Le P.A.V.E. mensuel

Editeur : Protection-des-animaux.org – Site d'information et de sensibilisation à la protection animale.
Courriel : webmaster@protection-des-animaux.org

Le P.A.V.E. mensuel est le journal d'information mensuel gratuit du site Protection-des-animaux.org. Il est édité à 13 500 exemplaires, et téléchargeable gratuitement sur www.protection-des-animaux.org

Chaque année, en Belgique, plus de 5 millions de porcelets sont castrés à vif, dans une douleur indescriptible

Chaque année, en Belgique, plus de cinq millions de porcelets sont castrés à vif, dans une douleur indescriptible, à l'aide d'une pince ou d'un couteau par l'éleveur lui-même. C'est ce que nous apprenons aujourd'hui à la lecture du nouveau rapport de GAIA, l'association qui défend le bien-être et les droits des animaux, présenté aujourd'hui à sa conférence de presse où elle lancera sa nouvelle campagne.

Dans les nouvelles images (qui ne laissent aucune place à l'interprétation) prises chez des éleveurs belges en caméra cachée, GAIA montre également ce que les animaux doivent endurer. « Cela prouve que tout cela est très grave » a fait remarquer le Président de GAIA, Michel Vandebosch. GAIA mène cette campagne pour combattre la castration à vifs des porcelets parce que le secteur porcin, quatre ans après la signature d'un accord sur e.a. la castration des porcs jusqu'en 2006, n'a pris encore aucune mesure concrète pour adoucir les douleurs endurées par ces animaux. Mais la campagne possède encore bien d'autres ambitions. GAIA a aussi orchestré une vaste campagne de sensibilisation qui ne passera pas inaperçue : le groupe Pigs In Pain, spécialement fondé pour l'occasion, fera prendre conscience aux consommateurs avec son simple « Why the pain » les souffrances insupportables endurées par les porcelets. La campagne a également pour objectif d'obliger les ministres Demotte (bien-être animal), Lutgen (agriculture wallonne) et Leterme (agriculture flamande) à agir.

L'accord n'a pas été respecté : la douleur des porcelets laisse le secteur froid

Il y a presque quatre ans, GAIA signait un accord avec les éleveurs de porcs wallons et flamands, ainsi qu'avec le ministre de la santé publique et en charge du bien-être des animaux de l'époque. Selon cet accord, qui prenait effet à partir du premier janvier 2006, il devait être totalement interdit de castrer les cochons

à vif à partir de cette date. Plus encore, à partir de 2009, plus aucun cochon ne devait être castré chirurgicalement. Pourtant, Michel Vandebosch, Président de GAIA, n'affiche plus le même optimisme qu'à l'époque : « Nous remarquons qu'aujourd'hui, quatre ans après la signature et un an après le dépassement de la première date-cible, l'accord est resté lettre morte. GAIA a encore donné un délai supplémentaire de presque un an aux éleveurs mais on ne peut que constater la froideur ressentie par ceux-ci à l'égard de la douleur des animaux. Les consommateurs ont le droit de connaître le contenu de leur assiette et la manière dont en Belgique d'innombrables porcelets sont inutilement martyrisés. Notre patience est à bout. Cette torture doit s'arrêter.



Instauration d'un cadre légal

Pour faire bouger les choses, GAIA a rédigé un rapport qui sera prochainement transmis à Rudy Demotte, ministre de la Santé Publique en charge du bien-être des animaux, au ministre wallon de l'agriculture Benoît Lutgen ainsi que son homologue flamand Yves Leterme. Outre ce rapport, GAIA a diffusé de nouvelles images, cruelles, de porcelets endurant des souffrances intolérables sous le bistouri d'éleveurs belges les castrant à vif. Il est scientifiquement établi que la castration à vif des porcelets provoque une douleur intolérable. Sur base du rapport et des images, pour le moins explicites, prises il y a quelques mois, GAIA espère que les autorités vont enfin instaurer le cadre légal qui forcera les

éleveurs de porcs belges à respecter l'accord. La Belgique suivra ainsi l'exemple de la Norvège où depuis 2002 plus aucun cochon n'est castré sans anesthésie. L'étape suivante consistera à supprimer, comme l'accord signé en 2002 le prescrit, toute castration, même chirurgicale. Le rapport de GAIA avance une série d'alternatives telles que l'immunoneutralisation (une castration obtenue grâce à un vaccin).

Sensibiliser les consommateurs grâce à « Why the pain » de Pigs In Pain

Pour tenir le consommateur au courant de ces pratiques horribles, GAIA lance une nouvelle campagne de sensibilisation qui va faire du bruit. En effet, l'association a spécialement mis sur pied un groupe de rock. Son nom : « Pigs In Pain ». Leur premier morceau « Why the pain » est déjà diffusé sur plusieurs stations radio et TV du nord et du sud du pays (PureFM, JIMTV et TMF). « Nous avons choisi de secouer le citoyen de manière positive » clame Michel Vandebosch. « D'une part, les images que nous dévoilons, souvent dures et choquantes, sont nécessaire pour que les gens réalisent que ces pratiques ont toujours cours en Belgique, chaque jour et à grande échelle. Elles illustrent clairement la gravité de la situation. D'autre part, nous voulons faire réagir le consommateur de manière constructive avec le single qui délivre un message positif. »

À l'écoute de leurs cris déchirants

La chanson « Why the Pain » des Pigs In Pain contient un sample des cris de porcelets castrés à vifs. Quiconque achète le CD fait résonner encore plus fort ce message auprès des instances concernées. Le CD est en vente chez la plupart des bons disquaires et est téléchargeable sur iTunes.

Source : GAIA

Grave cas de cruauté animale

Un cas grave de cruauté animale a été mis au jour cette semaine après que la Sécurité publique ait demandé l'aide de la Société protectrice des Animaux de la Mauricie pour récupérer un chien qui a été battu violemment puis enchaîné à la clôture de l'école St-Paul, pendant la nuit.

Les policiers de Trois-Rivières ont été appelés à se rendre dans la cour de l'école St-Paul dans la nuit de mardi à mercredi afin de constater qu'un chien de bonne taille, visiblement en mauvais état, avait été enchaîné à la clôture de l'école. Ils ont alors fait appel à la Société protectrice des Animaux de la Mauricie (SPAM) pour récupérer le malheureux animal.



Le chien a rapidement été vu par un vétérinaire qui a constaté de multiples ecchymoses sur le corps de l'animal. Selon le directeur général de la SPAM, Serge Marquis, le chien avait un œil enflé et présentait une coupure profonde jusqu'à l'os au niveau de la tête. L'animal

était maculé de sang et avait visiblement été battu à l'aide d'un bâton ou d'un instrument semblable. Des traces de violence ont également été remarquées au niveau du scrotum de l'animal.

Les policiers ont ouvert une enquête qui pourrait mener à des poursuites judiciaires, selon M. Marquis, en vertu des articles 444 à 447 du code criminel et qui concernent la cruauté envers les animaux.

À la SPAM, on n'ose imaginer la réaction des enfants qui, se rendant à l'école le matin suivant, auraient pu découvrir le pauvre chien.

Source : Hebdo journal

Les pays d'Amérique latine prennent la défense des cétacés

Des représentants des gouvernements de 12 pays d'Amérique latine (Argentine, Brésil, Mexique, Pérou, Chili, Panama, Guatemala, Équateur, la République Dominicaine, Colombie, Uruguay et Venezuela) se sont retrouvés ce 1er décembre à Buenos Aires en Argentine afin de soutenir la poursuite du moratoire sur la chasse à la baleine.

Cette réunion qui s'est tenue quelques semaines après le départ de la flotte japonaise de baleiniers « scientifiques » prévoyant de chasser presque 1000 petits rorquals et rorquals communs, montre clairement l'authentique inquiétude de l'Amérique latine. Elle s'inscrit dans le processus initié en novembre 2005 par la Déclaration de Buenos Aires, dans laquelle 13 pays d'Amérique latine et de l'hémisphère Sud, rejoints par l'Espagne, condamnaient la chasse « scientifique » à la baleine et soutenaient la poursuite du moratoire.

Tous les participants ont convenu que l'utilisation non létale des cétacés est un engagement permanent de l'Amérique latine. Les participants ont particulièrement insisté sur l'importance du maintien en vigueur du moratoire sur la chasse à la baleine et de l'adoption des sanctuaires des mers australes et du Pacifique Sud.

Le tourisme lié à l'observation des baleines a été l'un des principaux thèmes de la réunion. Tous les gouvernements présents sont convenus que l'observation des baleines devrait être soutenue et encouragée dans tous les pays d'Amérique latine, car sa mise en œuvre responsable encourage la croissance économique ainsi que le développement social et culturel dans les communautés locales. Elle offre également des avantages éducatifs et scientifiques, tout en contribuant à la conservation des

populations de cétacés.

M. Rodrigo García Píngaro, directeur de l'Organisation uruguayenne pour la conservation des cétacés a déclaré : « Il ne fait aucun doute que le tourisme de l'observation des baleines, lorsqu'il est bien géré, rapporte nettement plus de bénéfices que la chasse à la baleine. »

La consolidation d'un bloc régional latino-américain a une importance stratégique pour pouvoir contrebalancer les efforts de quelques pays qui veulent actuellement relancer la chasse commerciale à la baleine. Cette réunion représente un grand pas en avant vers l'adoption d'une position commune pour la prochaine réunion annuelle de la CBI qui se tiendra en Alaska en mai prochain.

Source : IFAW

Proposition de règlement par la Commission Européenne : Une dérogation qui change tout !

Corinne TOUZET, Porte-Parole de l'AFIPA, vient d'adresser un courrier à Markos KYPRIANOU, Commissaire Européen pour lui manifester son inquiétude à la lecture de la « Proposition de Règlement interdisant la mise sur le marché, l'importation dans la Communauté et l'exportation depuis cette dernière de fourrure de chat et de chien et de produits en contenant. »

L'AFIPA a soumis à ses avocats et juristes, spécialisés en droit européen, le texte proposé par la Commission Européenne et a noté quelques points litigieux.

Un article du texte, qui prévoit une dérogation pour vendre de la fourrure de chat et de chien, inquiète tout particulièrement l'association.

Vous indiquez « qu'il convient de prévoir la possibilité de déroger à l'interdiction générale de mise sur le marché, d'importation dans la Communauté et d'exportation depuis cette dernière de fourrure de chat et de chien et de produits en contenant dans les cas où l'on peut garantir que la fourrure provient de chats ou de chiens qui n'ont pas été élevés ni tués pour la production de fourrure et où elle est étiquetée en tant que telle et où, par conséquent, elle n'aura pas d'effets négatifs sur la confiance des consommateurs dans la fourrure et les articles en fourrure. » déclare Corinne TOUZET.

Mais pour la Porte-Parole de l'AFIPA il est important d'indiquer que « l'argument phare des fourreurs est habituellement d'expliquer que les chiens et les chats

sont utilisés ET pour leur fourrure ET pour leur viande. [...] J'aimerais savoir comment les services douaniers pourront différencier les fourrures »

L'AFIPA et Corinne TOUZET ont déjà alerté les députés européens afin qu'ils suppriment cette dérogation et appellent l'ensemble des associations à agir également dans ce sens.

« Cette dérogation est dangereuse dans la mesure où elle constitue un moyen très simple de contourner la loi et de légaliser un commerce que tout le monde réproouve... » conclut Corinne TOUZET.

Communiqué AFIPA

Lettre de Corinne Touzet à Markos Kyprianou

Corinne TOUZET, Porte-Parole de l'AFIPA, vient d'adresser un courrier à Markos KYPRIANOU, Commissaire Européen pour lui manifester son inquiétude à la lecture de la « Proposition de Règlement interdisant la mise sur le marché, l'importation dans la Communauté et l'exportation depuis cette dernière de fourrure de chat et de chien et de produits en contenant. »

Monsieur le Commissaire,

Nous avons accueilli avec beaucoup d'espoir votre proposition de règlement interdisant la mise sur le marché, l'importation dans la Communauté et l'exportation depuis cette dernière de fourrure de chat et de chien et de produits en contenant.

A la lumière de l'analyse de nos avocats, spécialistes de droit européen, nous souhaitons cependant attirer votre attention sur certains points de ce texte qui nous paraissent en diminuer la portée de façon préoccupante.

Nous sommes particulièrement inquiets de voir qu'une dérogation est inscrite au

présent règlement. En effet, vous indiquez qu' « il convient de prévoir la possibilité de déroger à l'interdiction générale de mise sur le marché, d'importation dans la Communauté et d'exportation depuis cette dernière de fourrure de chat et de chien et de produits en contenant dans les cas où l'on peut garantir que la fourrure provient de chats ou de chiens qui n'ont pas été élevés ni tués pour la production de fourrure et où elle est étiquetée en tant que telle et où, par conséquent, elle n'aura pas d'effets négatifs sur la confiance des consommateurs dans la fourrure et les articles en fourrure. »

Or, l'argument phare des fourreurs est habituellement d'expliquer que les chiens et les chats sont utilisés ET pour leur fourrure ET pour leur viande. Il est à noter que cet argument va être utilisé pour ce type de viande surtout par les fourreurs des Etats tiers principalement les fourreurs chinois qui sont les 1er exportateurs vers l'UE des 25. J'aimerais savoir comment les services douaniers pourront différencier les fourrures qui proviennent des animaux tués pour leur fourrure ET leur viande de ceux uniquement tués pour leur fourrure...

Cette dérogation est dangereuse dans la mesure où elle constitue un moyen très simple de contourner la loi et de légaliser un commerce que tout le monde réproouve...

Au nom de l'AFIPA, je souhaiterais avoir de plus amples renseignements sur ce texte (notamment sur la mise en œuvre de cette dérogation), qui, à notre sens, et à celui de nos avocats est paradoxal et surtout très contradictoire et dont nous craignons un effet pervers qui le rende plus favorable à l'industrie de la fourrure qu'à la protection des animaux.....

J'espère aussi que nous pourrons prochainement nous entretenir, au moins par téléphone, de ce sujet qui me tient particulièrement à cœur.

Dans l'attente d'une réponse, je vous prie d' agréer, Monsieur le Commissaire, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Corinne TOUZET
Porte-Parole de l'AFIPA

Les gorilles « Taiping Four » vont quitter l'Afrique du Sud la semaine prochaine

Le Fonds international pour la protection des animaux (IFAW – www.ifaw.org) et le jardin zoologique national (NZG – www.zoo.ac.za) d'Afrique du Sud viennent d'annoncer que les gorilles « Taiping 4 » s'apprentent à revenir au Cameroun le 13 décembre 2006.

Les gorilles vont être transférés au Limbe Wildlife Centre, au Cameroun. Le gardien chef du parc Limbe, Jonathan Kum Kang, se trouve actuellement au NZG d'Afrique du Sud où il collabore étroitement avec le personnel du zoo national chargé des primates et plus particulièrement des gorilles de Taiping. Ceci fait partie intégrante d'un processus d'acclimatation.

« Deux des gardiens du Zoo national qui sont chargés des gorilles se rendront également au Cameroun avec ces animaux afin de les aider à s'installer dans leur nouveau domicile. Cela fera aussi partie d'un partage des compétences et d'un processus d'information entre le Zoo national et le personnel du parc de Limbe, » souligne le Dr Gerhard von Gruenewaldt, Directeur exécutif

intérimaire du NZG d'Afrique du Sud.

IFAW a accepté de financer le retour des quatre gorilles des plaines occidentales. IFAW ainsi que la fondation "Born Free", la Pan African Sanctuary Alliance (PASA), l'International Primate Protection League (IPPL), et LAPA (organisation pour la sauvegarde des derniers grands singes) ont lutté pour obtenir le retour des gorilles au Cameroun.

Les gorilles avaient fait les gros titres de la presse lorsqu'il s'était avéré qu'ils avaient été importés illégalement du Nigeria en Malaisie. A leur arrivée en Malaisie, les autorités avaient constaté que les documents d'importation avaient été falsifiés. En conséquence, l'organe de gestion de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) en Malaisie a confisqué les quatre animaux.

Conformément au protocole de la CITES concernant les animaux confisqués, l'état concerné doit trouver un lieu d'accueil

convenable pour les animaux en question. Le NZG d'Afrique du Sud a donc offert d'accueillir les « Taiping Four » de manière permanente. Les autorités malaises ont été satisfaites des conditions exposées dans la demande du NZG et les quatre jeunes sont arrivés dans le pays le 14 avril 2004.

L'Etat camerounais a lancé une série de demandes officielles visant au retour des gorilles dès 2002. Au début de l'année, après qu'une analyse ADN indépendante demandée par le NZG d'Afrique du Sud ait confirmé que le Cameroun était le lieu d'origine le plus vraisemblable pour ces gorilles, la Malaisie a informé les autorités sud-africaines de sa décision de transférer les gorilles.

Kenya Airways financera le transport des gorilles et de leurs soigneurs le 13 décembre prochain, sur un vol régulier via Nairobi, vers Douala au Cameroun.

Source : IFAW

Le retour des « 4 gorilles Taiping » au Cameroun retardé par le gouvernement sud africain

Les 4 gorilles Taiping ne retourneront pas au Cameroun cette semaine comme prévu, a annoncé le Fonds international pour la protection des animaux (IFAW - www.ifaw.org). La mission a été interrompue tôt dans la matinée par le Département sud africain des Sciences et Technologie, 36 heures avant leur départ effectif vers le Cameroun mercredi 13 décembre.

Selon les termes de la CITES (Convention de Washington), l'Afrique du Sud, état d'accueil des quatre gorilles n'a pas l'autorité pour réexporter les animaux, car la question du placement des animaux relève de la Malaisie où s'est déroulée la confiscation.

« Nous pressons le gouvernement

concerné d'agir avec promptitude pour remplir toutes les obligations légales relatives au transfert des gorilles. » a dit Christina Pretorius de IFAW.

IFAW travaille depuis deux mois à la préparation du retour des gorilles vers le Cameroun avec le jardin zoologique national d'Afrique du Sud (National Zoological Gardens). Les gorilles étaient sur le point d'être remis au Centre de la Faune Sauvage de Limbe, au Cameroun. Ce retour aurait signé la fin d'une saga de quatre ans.

Le NZG et IFAW ont développé une coopération étroite ces dernières semaines afin d'assurer une transition adéquate des animaux vers leur nouvelle terre d'accueil. Depuis trois semaines, les

soigneurs du Centre de Limbe travaillent conjointement avec leurs collègues du NZG. L'équipe du Zoo de Pretoria devait voyager avec les gorilles à destination du Cameroun afin d'assurer leur installation en toute sécurité.

IFAW a donné son accord pour financer le retour des 4 gorilles des basses plaines de l'Afrique de l'Ouest. IFAW travaille en partenariat avec Born Free Foundation, Pan African Sanctuary Alliance (PASA), International Primates Protection League (IPPL), et Last Great Ape Organization (LAGA). Tous n'ont cessé de faire pression pour le retour des gorilles au Cameroun.

Source : IFAW

Le programme REACH définitivement voté : les animaux de laboratoire menacés

Le 13 décembre 2006, l'Union Européenne a adopté à une très large majorité la réglementation REACH relative à l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des produits chimiques, mettant ainsi fin à trois ans de négociations avec les Etats membres. Un texte qui assure que tout sera mis en œuvre pour limiter les tests sur les animaux sans pour autant reconnaître toutes les méthodes alternatives existantes en la matière.

Les produits chimiques sont suspectés d'être en partie responsables de l'augmentation de nombreuses maladies (allergies, asthme, certains cancers et troubles de la reproduction). Mais les informations à leur sujet sont insuffisantes parce que les substances qu'ils contiennent n'ont pas été suffisamment évaluées. Dès l'application de REACH en juin 2007, ces substances pourront enfin être testées et nous révéler leur potentielle toxicité. Seulement voilà, comment savoir

si celles-ci sont toxiques ? A ce propos, les méthodes de test préconisées par ce projet laissent encore libre cours à l'expérimentation animale. Or il est démontré scientifiquement qu'aucune espèce animale ne peut être considérée comme modèle biologique fiable pour une autre.

Persuadée de l'absolue nécessité de la mise en place rapide de REACH pour garantir la sécurité sanitaire et environnementale, la Fondation 30 Millions d'Amis milite depuis un an avec l'association Antidote Europe (lien vers texte de présentation d'AE et PTS) pour exiger de l'Union Européenne la mise en place de tests fiables, sans recours à l'animal.

Si l'Union Européenne consent à faire la promotion des méthodes alternatives à l'expérimentation animale pour tester les effets des substances chimiques, elle ne propose aucune solution pour permettre

aux industriels remplir leur devoir de transparence sans recours aux animaux. En effet, c'est à eux désormais d'apporter la preuve que leurs produits ne sont pas toxiques.

Des solutions Antidote Europe en apporte pourtant depuis 2004 grâce à son Programme de Toxicologie Scientifique. D'abord inclu au texte de REACH lors du vote en première lecture, cette méthode de test a été purement et simplement retirée du règlement, laissant une fois de plus la porte ouverte à l'expérimentation animale.

Comment croire alors que l'Union Européenne met tout en œuvre pour proposer aux consommateurs un règlement strict et sûr sur l'évaluation de la toxicité des produits chimiques de consommation courante ?

Source : 30 Millions d'Amis

Végétarisme

Enfant intelligent... deviendra végétarien !

Les enfants intelligents ont plus de chances de devenir des adultes... végétariens ! Telle est la conclusion surprenante de chercheurs britanniques. Et leurs travaux sont solides : ils ont étudié 8 179 hommes et femmes d'une trentaine d'années, dont le QI avait été testé à l'âge de 10 ans. Ils ont trouvé parmi eux 4,5 % de végétariens. Mais surtout, ils ont montré que plus le QI était important, plus on avait de chance d'avoir un régime alimentaire qui exclue la viande.

Ils ont par ailleurs observé que les végétariens avaient en moyenne un niveau d'étude plus élevé que la moyenne. Pour les auteurs, cela pourrait

expliquer pourquoi avoir un QI élevé est associé à un plus faible risque de maladies cardiovasculaires : l'alimentation végétarienne est souvent plus variée et équilibrée. Certes, on sait déjà que le niveau de diplôme ou la classe sociale sont corrélées à moins d'obésité, à une alimentation plus saine et globalement à une plus grande sensibilité aux messages de prévention sanitaire. Mais les auteurs ont montré que même en ajustant par rapport au niveau social, on a un lien direct entre QI et végétarisme. De là à affirmer que ne pas manger de viande est le choix le plus intelligent, il y a un pas que les auteurs ne franchissent pas. Car le végétarisme est plus souvent un choix lié à une certaine sensibilité, à l'éthique,

ou un engagement avant d'être un choix cartésien.

Mais il existe des raisons « logiques » d'opter pour le végétarisme. Par exemple, l'eau et la surface cultivée nécessaires à un élevage bovin par exemple permettraient de nourrir 2 à 3 fois plus de personnes si elles étaient utilisées directement pour une consommation humaine. En tout cas, si votre enfant ne devient pas végétarien, ce n'est pas forcément qu'il manque d'intelligence. Par contre, si vous voulez être sûr que ses performances cérébrales soient au top, il faut qu'il mange des fruits et légumes !

Source : BMJ

Nouvel espoir pour l'Amazonie

Le WWF annonce la création d'une nouvelle aire protégée couvrant plus de 16 millions d'hectares dans le nord du Brésil, un progrès énorme pour la conservation de l'Amazonie.

Le Gouverneur de l'Etat de Pará, Siamão Jatene, vient d'entériner le décret officialisant la constitution d'une nouvelle aire protégée au coeur de la forêt amazonienne. Plus large que le Portugal et l'Irlande réunis, cette zone permet de créer le corridor de protection le plus étendu au monde, incluant le Parc National de Monthahas do Tumucumaque. Ce couloir vert sera plus tard encore étendu en passant par différentes terres appartenant aux peuples indigènes.

La nouvelle aire renferme également deux zones strictement protégées : la station écologique de Grão-Pará et la réserve biologique Maicuru. Ils représentent le

plus grand de protection stricte au monde.

L'aire de protection n'a pas été choisie au hasard, elle est extrêmement riche en biodiversité mais subit des pressions constantes, principalement dues aux activités illégales de chasse et d'extraction d'or, ainsi qu'à l'exploitation abusive des ressources forestières.

La déforestation au profit d'une agriculture intensive, principalement cultures de soja, et élevage font aussi partie des menaces qui pèsent sur la région.

Par exemple, la région de Terra do Meio a enregistré le taux de déforestation le plus élevé du Brésil ces dernières années.

L'utilisation illégale de la route transamazonienne n'aide pas à une gestion responsable de la forêt. De plus,

d'autres projets comme la création d'une centrale hydraulique à Belo Monte risquent d'augmenter les pressions qui exercées sur la forêt.

Bien que restant la plus étendue au monde, 17% de la forêt amazonienne a déjà disparu.

Afin de pallier cette disparition, le WWF investit énormément dans l'élargissement et la gestion des aires protégées à travers l'Amazonie, notamment via le programme ARPA (Amazon Region Protected Areas).

La création de ces aires protégées va permettre la mise en place d'une politique de gestion responsable qui apportera une aide non négligeable au futur économique du Brésil.

Source : WWF

Saviez-vous que les chasseurs français mangent du hérisson, une espèce protégée ?

Dans son « Almanach du Chasseur » 2006-2007, l'auteur, Alain Philippe, explique comment cuisiner le civet de hérisson, espèce protégée, dont la destruction est illégale et punie de 9 000 euros d'amende et 6 mois d'emprisonnement. L'ASPAS et One Voice saisissent le Juge des référés du Tribunal de Grande Instance pour obtenir en urgence le retrait des ventes de cet ouvrage.

Se moquant des lois françaises ou atteint d'une profonde inculture législative, M. Alain Philippe, pourtant journaliste spécialiste de la presse cynégétique, incite les lecteurs de «L'almanach du chasseur», diffusé à l'échelon national, à cuisiner les hérissons en civet. Cet animal emblématique et inoffensif est protégé à la fois par la Convention européenne de Berne du 19 septembre 1979 et par l'arrêté Ministériel du 17 avril 1981. Toute



capture est passible d'une peine de 9 000 euros d'amende et de 6 mois d'emprisonnement.

Scandalisée par ces faits révélés par le Sanctuaire des Hérissons (80), l'ASPAS et One Voice comptent rapidement engager une procédure en référé devant le Tribunal de Grande Instance pour obtenir le retrait des ventes de l'ouvrage sous astreinte de 1500 € par jour de retard.

Pour les ouvrages déjà vendus, il sera demandé au Tribunal de condamner

l'auteur et l'éditeur à publier dans les revues de chasse ayant promu cet almanach, un article faisant mention de cette condamnation et rappelant que le hérisson est une espèce strictement protégée.

Les lecteurs responsables sont invités à boycotter cet ouvrage grotesque et illégal et à manifester leur mécontentement auprès de l'éditeur (Éditions CPE - BP 57 - 5, Allée de la Tuilerie - 41202 Romorantin Cedex).

Les deux associations mettent en garde toute personne songeant à appliquer cette recette, qu'elle se rendra coupable d'une infraction pénale passible d'emprisonnement.

Source : ASPAS

Un espoir pour les singes et la forêt péruvienne

C'est en haute Amazonie péruvienne que, depuis presque 10 ans, le projet Ikamaperu œuvre pour la conservation de la forêt et des espèces menacées. One Voice soutient ce projet très complet qui, outre l'accueil de bébés singes orphelins et au-delà de la lutte contre le trafic, lutte aussi contre la déforestation...



Source : OneVoice

Un petit coin de paradis

C'est en 1997 qu'Hélène Collongue et Carlos Palomino ont entamé le programme de conservation Ikamaperu, en achetant un morceau de forêt, au bord du fleuve Mayo, dans les Andes tropicales. Ce lieu, appelé le sourcil de la forêt, au pied de la cordillère bleue, est un des hotspots de la biodiversité mondiale avec un très fort endémisme. On y trouve notamment le très rare Titi des Andes (*Callicebus oenanthe*). La réserve qu'ils y ont créée a été baptisée Tarangü. Ses 66 hectares constituent un refuge naturel pour les animaux sauvages menacés par l'expansion des terres agricoles et le braconnage.

Terre d'accueil

Deux ans plus tard, ils accueillent leur premier singe laineux orphelin, rescapé du trafic de viande de brousse. Aujourd'hui, ils ont la charge de 6 singes atèles et de 22 lagotriches. Pour préparer leur réintroduction, d'immenses volières au coeur de la forêt et une plateforme

surplombant la canopée ont été installées. Tous les jours, ils y sont emmenés pendant plusieurs heures. Là, ils redécouvrent la vie arboricole, sous la surveillance attentive et bienveillante de 4 soigneurs. Pourtant, tel n'était pas l'objectif premier d'Ikamaperu...

Déforestation

Tarangü n'est malheureusement qu'un îlot de forêt préservée au milieu des plantations agricoles. Ces dernières se sont rapidement étendues, sans considérations ni des communautés locales jivaro, chassées de leurs terres ancestrales, ni des espèces sauvages, aussi rares et protégées soient-elles. Avec elles, des routes ont été construites, ouvrant la forêt au braconnage et favorisant encore la déforestation...



Source : OneVoice

Des corridors végétaux indispensables

Certains animaux se retrouvent littéralement piégés dans des fragments de forêt. Pour les désenclaver, leur donner accès à de nouvelles ressources, mais aussi pour permettre le brassage des gènes, indispensable à la survie à long terme des espèces, Ikamaperu est à l'origine d'un projet de création de corridors végétaux qui reliraient ces fragments à Tarangü. L'un d'entre eux, récemment terminé, est déjà utilisé par un groupe de tamarins. Ce projet se fait en

collaboration avec les communautés locales aguarunas (appartenant au peuple jivaro) et les femmes y sont très impliquées. Elles cultivent des plantules d'arbres fruitiers qui sont ensuite vendus à Ikamaperu et ont déjà préparé 2000 plants d'espèces rares de forêt primaire, préférées des singes et des oiseaux.

Un travail de sensibilisation essentiel

Comme dans la majorité des forêts tropicales, les singes sont chassés pour leur viande et leurs bébés vendus comme animal de compagnie, au détriment parfois de la législation internationale. Même au sein de Tarangü, des pièges sont découverts. Pour sensibiliser la population à la problématique de la conservation des espèces, Ikamaperu a donc réalisé trois petits spots télévisés dénonçant ces pratiques, qui sont diffusés en boucle sur plusieurs chaînes de télévision locales, y compris dans certains villages isolés.

Un nouveau projet de réserve

Même la réserve de Pacaia Samiria – la plus grande zone de forêt amazonienne protégée au Pérou (2 millions d'hectares) – est menacée. Sans un véritable travail de sensibilisation des populations locales, elle risque également d'être détruite. Hélène et Carlos tentent donc d'obtenir une concession encore intacte de 10 000 hectares dans la partie tampon, en périphérie de la réserve, où la biodiversité est particulièrement intéressante. S'ils l'obtiennent, les animaux auront un refuge pour fuir le braconnage, et la forêt sera en partie préservée de la déforestation...

Source : One Voice

Les scientifiques ont découvert des dizaines de nouvelles espèces dans les forêts tropicales de Bornéo

Selon les scientifiques, au moins 52 nouvelles espèces d'animaux et de plantes ont été identifiées cette année sur l'île de Bornéo. Ces découvertes, reprises dans un rapport rédigé par le WWF, comprennent 30 espèces de poissons, deux grenouilles arboricoles, 16 espèces de gingembre, 3 espèces d'arbres et un large éventail de nouvelles plantes.

Beaucoup de ces nouvelles espèces sont étonnantes. Voici quelques exemples : un poisson miniature (le deuxième plus petit vertébré au monde, mesurant moins d'un centimètre de long et découvert dans les eaux acides et sombres des tourbières de l'île) ; six poissons combattants; un poisson-chat dont la dentition saillante et la poitrine adhésive lui permettent de se coller littéralement aux rochers ; et une grenouille arboricole saisissante avec ses yeux verts brillants.

La plupart des espèces ont été

découvertes dans le coeur de Bornéo, une région montagneuse du centre de l'île s'étendant sur 220 000 km² et couverte de forêt tropicale. Le WWF tient à signaler que ce trésor de biodiversité continue toutefois à être menacé. De larges parties de forêt sont encore abattues au profit de l'industrie du caoutchouc, de l'huile de palme et de la production de pulpe à papier. Depuis 1996, la déforestation en Indonésie augmente. Aujourd'hui, environ 2 millions d'hectares disparaissent chaque année. Seule la moitié de la forêt tropicale originelle de Bornéo subsiste encore.

« Ces forêts inaccessibles représentent une des dernières limites de la science et beaucoup de nouvelles espèces continuent à être découvertes ici. » déclare Start Chapman, coordinateur international du programme le coeur de Bornéo. « Mais ces forêts sont également vitales car la plupart des grandes rivières

de l'île y prennent leur source, et agissent comme un véritable « pare-feu » contre les incendies qui ont ravagé les terres basses cette année. » « Ces constatations ne font que confirmer la nécessité de protéger un des plus grands centres de la biodiversité mondiale. »

A l'occasion du meeting de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique de mars dernier à Curitiba, au Brésil, les trois gouvernements de Bornéo (Brunei Darussalam, l'Indonésie et la Malaisie), se sont engagés à apporter leur aide à la conservation et la gestion responsable du Coeur de Bornéo. Le WWF espère qu'ils ajouteront les actes à la parole et mettront rapidement le Coeur de Bornéo dans leurs priorités en matière de conservation.

Source : WWF

La publicité se pare de fausses vertus écologiques

Le respect de l'environnement est une valeur qui monte, les publicitaires l'ont bien compris. Développement durable et amour de la nature sont accommodés à toutes les sauces, parfois sans aucune justification, voire en contradiction complète avec l'objet vanté.

Au point que l'Alliance pour la planète, une coalition des principales associations françaises de défense de l'environnement, lance une campagne intitulée la publicité peut nuire gravement à l'environnement. Elle a mis en ligne sur son site trente exemples de publicités pratiquant le blanchiment écologique, traduction de l'anglais greenwashing.

Exemple typique : les campagnes qui mettent en scène des véhicules gros producteurs de gaz à effet de serre dans un environnement préservé. Plusieurs campagnes de producteurs d'énergie sont mises à l'index. Le groupe pétrolier Total, qui fait étalage d'éoliennes, est ainsi épinglé. Tout comme Areva, qui promet un avenir sans CO₂, mais occulte les problèmes environnementaux liés à la production de l'énergie nucléaire, comme les déchets radioactifs, dénonce l'Alliance. Ou encore l'enseigne Leroy Merlin, qui utilise un montage

photographique induisant la confusion entre l'objet vendu (un lampadaire) et l'énergie solaire, énergie propre mais dont la production n'est pas du tout le métier de cette entreprise.

L'objectif des associations est de donner des clés de lecture aux consommateurs et d'interpeller les pouvoirs publics sur l'insuffisance des contrôles, affirme Séverine Millet de l'Alliance. Pour les associations, le système d'autodiscipline actuel ne fonctionne pas.

Un code de bonne conduite a été développé par le Bureau de vérification de la publicité (BVP), organisme interprofessionnel de contrôle. Il affirme que toute référence à l'environnement doit présenter avec précision les actions entreprises en faveur du respect de la nature, et proscrire toute déclaration de nature à tromper le consommateur.

Jean-Pierre Teyssier, le président du BVP, a bien noté l'existence d'un regain d'utilisation de l'argument écologique ces derniers temps, mais pas dans des proportions dramatiques, et ne partage pas l'analyse de l'Alliance sur les publicités mises en ligne. Toutes les campagnes diffusées en 2006 seront

contrôlées au début de l'année prochaine, rappelle en outre M. Teyssier.

Du côté des professionnels, une seule initiative relative à l'impact de la publicité sur l'environnement existe. Il s'agit d'un outil développé par le cabinet de conseil PricewaterhouseCoopers, dont l'objectif est de mesurer l'impact matériel de la fabrication et de la diffusion d'une publicité. Par exemple, pour un spot télévisé, les pollutions générées par la conception, le tournage (y compris les voyages en avion) et la diffusion (en incluant l'énergie consommée par l'appareil de réception) seront additionnées.

Une approche jugée insuffisante par les défenseurs de l'environnement. Pour Sylvain Lambert, directeur du développement durable du cabinet de conseil, c'est un petit pas, mais il permet d'aborder pour la première fois la question. M. Lambert souhaite travailler dans le futur sur le contenu des messages diffusés, mais ne cache pas qu'il y aura là des coups à prendre.

Source : infosdelaplanete.org

Les biocarburants : une grave menace masquée de vert

Les biocarburants (produits à partir de la biomasse végétale) ne régleront pas le problème du changement climatique, mais vont en aggraver bien d'autres.

L'idée de remplacer les carburants d'origine fossile par des biocarburants (produits à partir de la biomasse végétale) peut paraître un pas dans la bonne direction pour éviter l'aggravation du changement climatique. Pourtant, non seulement les plans pour leur production et leur utilisation ne sont pas la solution de ce problème mais ils en aggravent bien d'autres.

Les biocarburants que l'on propose d'adopter sont le biodiesel (obtenu à partir des plantes oléagineuses) et l'éthanol (obtenu à partir de la fermentation de la cellulose contenue dans les végétaux). Parmi les nombreuses cultures qui s'adaptent à cette fin figurent le soja, le maïs, le colza, l'arachide, le tournesol, le palmier à huile, la canne à sucre, le peuplier et l'eucalyptus.

Étant donné que les grands consommateurs du Nord n'envisagent pas de réduire vraiment leur consommation démesurée de carburants et que, dans la plupart des cas, ils ne disposent pas de terres agricoles suffisantes pour produire la matière première nécessaire à l'élaboration de leurs propres biocarburants, leurs gouvernements et leurs entreprises prévoient d'encourager, surtout dans les pays du Sud, les cultures destinées à la production de biodiesel et d'éthanol.

Il faut souligner que, dans les régions boisées du Sud, une telle politique n'impliquera aucun changement en matière d'exploitation pétrolière ou gazière. Celle-ci va non seulement se poursuivre mais s'élargir, puisque les carburants fossiles continueront d'être l'élément principal de la matrice énergétique des pays du Nord. Par contre, l'affaire des biocarburants ajoutera de nouvelles atteintes à celles que subissent déjà les forêts.

Le soja et le palmier à huile, qui semblent être les principaux candidats pour la production de biodiesel à l'échelle industrielle, suffisent à prouver ce qui précède. Le premier est devenu la principale cause de déboisement dans l'Amazonie brésilienne et au Paraguay, même avant que l'on commence à le planter pour produire de l'énergie. Le deuxième est lui aussi la cause principale de déboisement en Indonésie, et commence à porter atteinte aux forêts

dans bien d'autres pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

D'autre part, on a déjà commencé à mettre au point des techniques pour transformer le bois en éthanol (en utilisant des organismes génétiquement modifiés), de sorte que l'industrie des biocarburants poussera à élargir encore les monocultures d'arbres à croissance rapide, aussi bien dans les zones boisées (ce qui augmentera la déforestation) que dans les régions de prairie.

Autant le déboisement que le changement d'affectation des prairies impliquent la libération du carbone stocké. À cela s'ajoutent les émissions découlant de la culture, le traitement et le transport des biocarburants, qui se font surtout à base de pétrole et d'autres éléments émetteurs de gaz à effet de serre : la fabrication des machines utilisées, le carburant utilisé pour les faire fonctionner, la production et l'utilisation d'engrais et de produits agrochimiques toxiques, les camions et les bateaux pour les transporter jusqu'à destination, etc. Autrement dit, le bilan net du carbone dans les zones consacrées à la production de biocarburants risque même d'être négatif, augmentant ainsi la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère ; or, c'est précisément cela que l'on prétend éviter.

En définitive, non seulement l'utilisation de biocarburants ne résout pas le problème du changement climatique mais elle implique d'aggraver encore d'autres problèmes également graves.

En effet, des dizaines ou des centaines de millions d'hectares de terres fertiles seront concentrées sous le pouvoir de grandes transnationales et passeront de la production d'aliments à la production de carburants... dans un monde où la faim et la malnutrition sont des problèmes très graves. Au cours du même processus, des millions de producteurs ruraux et de petits agriculteurs seront expulsés et devront émigrer vers les ceintures de misère des grandes villes. Les forêts cesseront d'assurer la subsistance de millions de personnes qui en dépendent, pour être remplacées par du soja, du palmier à huile ou d'autres cultures énergétiques. L'eau sera contaminée (par suite de l'utilisation de produits agrochimiques) ou disparaîtra (par suite de la plantation d'arbres à croissance rapide) ; la faune locale sera gravement affectée par d'énormes déserts verts qui ne lui fourniront pas de nourriture ; la flore indigène disparaîtra, remplacée par de

vastes monocultures, et de nombreuses espèces seront contaminées par les organismes génétiquement modifiés qui y seront utilisés, tandis que la monoculture et l'usage de produits chimiques dégradera les sols.

Il est donc évident que cette solution n'est pas la bonne, ni pour les gens ni pour l'environnement. Pourtant, il s'agit d'une excellente opportunité d'affaires pour de grandes entreprises qui opèrent au plan national et, surtout, pour les transnationales : celles du secteur de production et de commercialisation de produits agricoles pour l'exportation, les industries biotechnologique et chimique (qui augmenteront leurs ventes de matériel transgénique et de fournitures agricoles), l'industrie automobile (qui pourra continuer de se développer sous une couverture verte), les nouvelles entreprises apparues sur le sillage des biocarburants et les sociétés pétrolières elles-mêmes, qui sont déjà en train de se joindre à cette nouvelle affaire lucrative.

C'est la raison pour laquelle tant de gouvernements, d'organismes d'aide, d'agences bilatérales ou multilatérales et d'experts internationaux concourent à promouvoir une solution aussi absurde : pour servir les intérêts de ces groupes économiques puissants qui sont ceux qui dictent les politiques mondiales et les tournent à leur profit.

Il faut pourtant préciser que le problème ne réside pas dans les biocarburants eux-mêmes. Au contraire : dans une approche appropriée pour la société et l'environnement ils peuvent servir à satisfaire une partie des besoins énergétiques de nos pays et surtout ceux des populations locales. Le problème réside dans le modèle dans lequel ils s'insèrent, qui comporte la production à grande échelle, la monoculture, l'usage massif de fournitures extérieures, l'utilisation de transgéniques, la mécanisation et l'exportation pour alimenter la consommation démesurée d'énergie dans le Nord.

Il est donc impérieux de faire face à cette nouvelle menace qui plane sur les peuples et les écosystèmes du Sud, et intégrer la question des biocarburants à la lutte pour la défense des forêts et de la diversité biologique, contre l'avancée des monocultures et des transgéniques, pour la souveraineté alimentaire et pour le droit des peuples à choisir leur propre destinée.

Source : infosdelaplanete.org

"Coup d'oeur coup d'pat"



L'association **Coup d'Œur Coup d'Pat** a été créée pour lutter contre la misère animale (corrida, vivisection, élevage industriel...).

Notre action principale consiste à faire notre possible pour sortir les animaux de fourrière en trouvant des familles d'accueil ou des adoptants, afin de leur éviter l'euthanasie, et nous intervenons sur des cas de maltraitance.

Nous menons nos actions principalement sur les départements 79, 86, 49 et 37.

Dans les prochaines semaines nous allons donner naissance à notre propre refuge qui actuellement est en pleins travaux d'aménagement.

Nos actions :

Pour les adoptions :

- Diffusions de SOS en masse sur les sites d'annonces et forums

Pour les besoins du refuge :

- Nous organisons des opérations caddie
- Nous participons à des vides greniers
- Nous vendons des accessoires pour chiens et chats ainsi que des calendriers

Nous participons à des manifestations anti-vivisection et anti-fourrures, entre autre.

En nous aidant, vous les aidez :

Plusieurs actions possibles :

- Devenez bénévoles
- Adhérez à l'association
- Accueillez un animal
- Adoptez un animal
- Co-voituré un animal

C'est toute l'année que nous avons besoin de votre soutien

Notre site internet :



Prochainement, ouverture d'un forum dédié aux SOS et adoptions